

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Département du 4 novembre 2013

Présents : F. Baillot, E. Dargent, A. Divay, E. Domingues, G. Edouard, S. Hadjadje, J. Juraszek, M.S. Kaelin, R. Lardé, J.M. Le Breton, D. Ledue, J.M. Saiter, E. Talbot

Excusés : M. Bézar, D. Blavette, D. Lebrun, A. Rakotomamonjy, C. Rozé, J.C. Sautet

Secrétaire de séance : C. Guérard

Ordre du jour : Choix du nouveau nom de la licence PMSI

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a défini un cadre national des formations reposant sur une nomenclature spécifique des diplômes nationaux, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2014 pour les Licences. Cette nomenclature nécessite par conséquent d'adapter les intitulés actuels.

Pour la Licence PMSI (Physique, Mécanique, Sciences de l'Ingénieur), les intitulés possibles selon la nouvelle nomenclature sont : Physique, Physique-Chimie, Mécanique, Sciences et technologies, Sciences pour l'ingénieur

La discussion avait commencé par, au préalable, un échange de courriels.

Jean-Marie Le Breton propose « Licence de Physique ».

Françoise Baillot trouve que PMSI avait du sens car toutes les spécialités (c'est-à-dire tous les parcours actuels) s'y retrouvaient. Selon elle, le nouvel intitulé qui correspondrait le mieux à l'ensemble de ces spécialités est « Sciences pour l'ingénieur ».

Rodrigue Lardé ne trouve pas judicieux de choisir « Sciences pour l'ingénieur », cette appellation ne correspondant pas aux formations dispensées à l'UFR de Sciences et Techniques, qui seraient plus proches d'une « Licence de Physique », voire d'une « Licence de Physique-Chimie ». Françoise Baillot répond qu'il n'est pas envisageable de retenir l'intitulé « Licence de Physique-Chimie », compte tenu du contenu des formations.

Jean-Marc Saiter précise qu'il faut distinguer deux approches : l'approche pédagogique et l'approche politique/stratégique. Les intitulés « Licence de Physique », voire « Licence de Physique-Chimie », relèvent de la première approche. L'intitulé « Licence de Sciences pour l'ingénieur » relève de la seconde approche.

Eric Domingues signale qu'il a consulté sur internet le nom des différentes licences sur le plan national. C'est l'intitulé « Sciences pour l'ingénieur » qui apparaît en plus grand nombre. Il ajoute que cette appellation regroupe la plupart des formations proposées à Rouen. Par contre le terme « ingénieur » ne lui convient pas. Il aurait préféré « Sciences pour l'ingénierie ».

Au cours de la discussion qui s'ensuit, les avis sont partagés entre les appellations « Physique » et « Sciences pour l'ingénieur ».

Cependant, il apparaît que l'intitulé « Physique, Mécanique, Sciences pour l'Ingénieur », qui reprend trois des termes de la nouvelle nomenclature, est celui qui est le mieux adapté à la situation locale.

Jean-Marie Le Breton demande si les collègues présents sont d'accord pour retenir, comme première proposition, « Licence Physique, Mécanique, Sciences pour l'Ingénieur ». L'ensemble des personnes présentes étant pour, Françoise Baillot s'engage à défendre cet intitulé. Elle propose cependant qu'un intitulé correspondant aux propositions ministérielles soit retenu, en second choix.

Après un tour de table, cette proposition est acceptée. Nous procédons au vote.

Il y a 13 votants présents et 2 procurations.

Les résultats sont les suivants : « Sciences pour l'ingénieur » : 8
 « Physique » : 4
 bulletins blancs : 3

L'appellation « Licence Sciences pour l'ingénieur » est donc retenue.

La proposition qui sera transmise au Conseil de Gestion de l'UFR Sciences et Techniques du lundi 4 novembre sera donc la suivante :

- choix 1 : « Licence Physique, Mécanique, Sciences pour l'Ingénieur »
- choix 2 : « Licence Sciences pour l'ingénieur »

Saint-Etienne du Rouvray le 4 novembre 2013

Jean-Marie LE BRETON